

Janvier 2018

Euroconcours, Neoptec et Exaco deviennent Exatech

A compter du 1er janvier 2018, les sociétés spécialistes des examens et concours EUROCONCOURS, NEOPTec et EXACO deviennent une seule et même société dénommée EXATECH. L'ancien directeur d'EUROCONCOURS et de NEOPTec, Frédéric DALLIAS, devient directeur général.

La société EXATECH a désormais une double activité : l'organisation d'événements et l'édition de logiciels.

Les sociétés EXACO et EUROCONCOURS étaient organisateurs d'examens et concours à Paris et Antony (92). Le groupe EUROCONCOURS avait acquis en 2015 NEOPTec, société montpelliéraine éditrice de logiciels dans l'éducation, afin d'étendre son expertise dans les examens et concours.

Le directeur Frédéric DALLIAS est secondé par Arnaud Radenac, ancien directeur d'EXACO désormais directeur général du département Examens et Concours ; et Thierry CATANZANO, ancien directeur adjoint de NEOPTec qui devient directeur adjoint du département Solutions Numériques.

La société EXATECH regroupe désormais 40 salariés, répartis dans les locaux de Paris, Antony et Montpellier pour le secteur Recherche & Développement.

A propos d'EXATECH

La société EXATECH est fondée en 2018 par Frédéric DALLIAS. Elle réunit les sociétés EUROCONCOURS, NEOPTec et EXACO, prestataires de services et éditeur de logiciels depuis plus de 25 ans.

Les services et logiciels EXATECH assurent la sécurité des examens et concours, de la création des sujets à la correction digitale. Parmi ses clients, le Ministère de l'Education, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère des Affaires étrangères, Concours Mines-Ponts, Concours Centrale-Supélec, SciencesPo, Concours Passerelle, ESSCA, ESTACA, Université Paris 1, Université Paris Diderot, la Maison des Examens.

Contact presse

Héloïse Behr

0033 (0) 4 67 41 68 76

h.behr@exatech-group.com

EXATECH – 350 rue Alfred Nobel – 34000 Montpellier